

**PROVINCE DE QUÉBEC
M.R.C. DE LA HAUTE-YAMASKA
VILLE DE WATERLOO**

Procès-verbal de la séance extraordinaire du Conseil municipal de la ville de Waterloo, tenue le 20 octobre 2021 à 16h30, par visioconférence à laquelle sont présents les conseillers suivants :

Rémi Raymond Louise Côté Robert Auclair
Mélanie Malouin André Rainville absent: Pierre Brien

Formant quorum, sous la présidence de monsieur le Maire, Jean-Marie Lachapelle. Également présent : Monsieur Louis Verhoef, directeur général et greffier.

Mot de Bienvenue

Monsieur le Maire souhaite la bienvenue à tous les membres du Conseil.

21.10.16 Ouverture de la séance extraordinaire du 20 octobre 2021

Son honneur le Maire déclare la séance ouverte à 16H35 après avoir constaté le quorum.

Le greffier dépose le rapport de réception de l'avis de convocation.

21.10.17 Adoption de l'ordre du jour de la séance extraordinaire du 20 octobre 2021

Il est proposé par monsieur Rémi Raymond et résolu d'adopter l'ordre du jour comme suit :

À moins d'avis contraire, le Maire n'a pas voté.

Présence et quorum.

1. Ouverture de la séance extraordinaire du 20 octobre 2021.
2. Adoption de l'ordre du jour de la séance extraordinaire du 20 octobre 2021.
3. Adoption du procès-verbal de la séance du 5 octobre 2021.
4. **Service du greffe**
 - 4.1 Autorisation à la trésorière d'enchérir à la vente pour taxes.
5. **Questions posées par les citoyens.**
6. Levée de la séance extraordinaire du 20 octobre 2021.

Adopté

21.10.18 Adoption du procès-verbal de la séance du 5 octobre 2021

Sur proposition de monsieur André Rainville, le procès-verbal de la séance du 5 octobre 2021 est adopté.

21.10.19 Service du greffe

21.10.19.1 Autorisation d'enchérir à la vente pour taxes.

ATTENDU QU' Une résolution de vente pour taxes a été adoptée;

ATTENDU QUE Le Conseil doit nommer un enchérisseur pour représenter la Ville lors de la vente.

En conséquence,
il est proposé par monsieur Robert Auclair
et résolu à l'unanimité :

Que le Conseil municipal autorise la trésorière, Mme Julie Courteau à enchérir pour et au nom de la Ville, jusqu'au maximum autorisé par la Loi, lors de la vente pour taxes qui se tiendra le 21 octobre 2021 à 10 heures.

Adopté

21.10.20

Questions du public

Le public a été invité à soumettre ses questions - Aucune question.

21.10.21

Levée de l'assemblée

La séance extraordinaire du 20 octobre 2021 est levée.

Maire

Greffier